

ECOLE DE MAINTIEN DE LA PAIX ALIOUNE BLONDIN BEYE

(EMP-ABB)

Centre d'Analyse et de Recherche de l'Espace Sahélo-saharien Modibo GOITA

(CARESS)



Revue scientifique de l'EMP

APPEL A CONTRIBUTIONS POUR LE 3^e NUMERO

GESTION DES FRONTIÈRES EN AFRIQUE : ENJEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis l'émergence de la souveraineté africaine, les frontières du continent ont consolidé leur rôle d'identifiants politiques, fiscaux et traditionnels clés, mais en même temps de zones de discordance et de troubles primaires. Délimitées pour la plupart à Berlin en 1884-1885, les divisions territoriales africaines sont souvent considérées comme des démarcations artificielles, ignorant les nuances ethniques, linguistiques et historiques inhérentes. Ces séparations ont des effets durables sur les interactions intra-étatiques, la solidarité sociétale et la progression financière. La division des différents groupes ethniques, dans divers pays, a entraîné des tensions, des appels à l'autonomie et des conflits internes. C'est ainsi que plus de 40 % des frontières africaines ne sont toujours pas clairement définies, ce qui provoque des conflits entre pays voisins.

Les changements mondiaux survenus au cours des dernières décennies ont rendu plus difficile la gestion des frontières en Afrique. Les frontières semi-perméables encouragent l'expansion des activités illégales, telles que le trafic d'armes, de stupéfiants et le trafic d'êtres humains. La frange des zones arides est confrontée à la montée de factions militantes, qui

exploitent une gouvernance laxiste des frontières pour construire des consortiums transnationaux (Bach, 1999).

Les frontières africaines sont au centre de la régulation des flux migratoires. Ainsi, les migrations économiques, les exodes dus aux violences et les réfugiés climatiques exercent une pression accrue sur les États d'accueil et les espaces frontaliers. Il est donc évident que les frontières mal gérées font obstacle à la mise en œuvre de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), indispensable au développement du commerce intra-africain et à l'intégration régionale (UNECA, 2019).

L'Union africaine (UA) et les communautés économiques régionales (CER) ont engagé plusieurs initiatives pour améliorer la gestion des frontières : Le Programme frontière de l'Union africaine (PFUA) mis en œuvre depuis 2007 vise à favoriser la délimitation et la démarcation pacifiques des frontières tout en promouvant la coopération transfrontalière. De même, les projets de corridors de développement transfrontaliers (comme le corridor Nord-Sud ou le Programme des infrastructures de développement en Afrique-PIDA) visent à transformer les frontières en ponts plutôt qu'en barrières. De plus, l'utilisation des technologies modernes, comme la télédétection et les systèmes d'information géographique (SIG), permet d'ouvrir la voie à des possibilités de contrôle et de gestion des frontières (Zartman, 2015).

De nos jours, la gestion des frontières africaines semble soulever une problématique non négligeable, car les frontières sont devenues des zones de conflits armés, de trafics illégaux (armes, drogue, êtres humains) et leur porosité favorise les mouvements de groupes armés et terroristes. De ce fait, elles représentent un enjeu crucial pour la paix et la sécurité continentale. Par ailleurs, l'instabilité des frontières est due à la mauvaise surveillance et aux ressources limitées des États qui ne favorisent pas la mise en place de mécanisme de contrôle et d'infrastructures pouvant améliorer la gestion sécuritaire des États.

Ces constats incitent à porter un regard critique sur la gestion des frontières en Afrique, en vue d'examiner les défis, les enjeux et les perspectives y afférents. Cet appel a pour but d'explorer les relations complexes entre la gestion des frontières et les dynamiques politiques, sécuritaires, économiques et sociales en Afrique ; d'analyser les initiatives existantes qui visent une gestion inclusive et durable des frontières ; de proposer des alternatives innovantes pour transformer les frontières africaines en leviers de développement et de paix.

Axes thématiques

Les contributions scientifiques devront s'inscrire dans l'un ou plusieurs des axes suivants :

1. Frontières et sécurité : cet axe s'intéresse aux conséquences de la prolifération des conflits armés et des réseaux criminels transnationaux sur la sécurité des frontières. Il propose également d'analyser le rapport entre les frontières et la lutte contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière et la coopération transfrontalière en matière de sécurité.

2. Frontières et intégration régionale : cet axe analyse les questions liées aux frontières et la libre circulation des personnes, des biens et des services, tout en s'intéressant au rôle des communautés économiques régionales (CEDEAO, SADC, EAC, AES, etc.) dans l'intégration régionale et la gestion des frontières. Il étudie aussi la création d'un couloir de développement transfrontalier : défis et opportunités.

3. Frontières et gestion des migrations : cet axe analyse le rôle des frontières dans la gestion des flux migratoires et des déplacements de populations, tout en étudiant les conséquences des politiques migratoires restrictives sur le fonctionnement des espaces frontaliers.

4. Démarcation et résolution des conflits frontaliers : il s'agit d'étude de cas sur les conflits frontaliers (Éthiopie-Érythrée, Cameroun-Nigeria, etc.) et l'examen du rôle des mécanismes de la médiation régionale et internationale dans le règlement des conflits frontaliers.

5. Nouvelles technologies et approches novatrices dans la gestion des frontières : il s'agit d'examiner l'utilisation du digital, de l'Intelligence Artificielle (IA) et de la robotique (les drones, la surveillance numérique et le recours aux bases de données partagées) dans la gestion des frontières mais aussi le renforcement de l'implication des locaux dans la gouvernance partagée des frontières.

❖ Membres du comité scientifique

Pr Paul TRAORE, Université des Sciences juridiques et politiques de Bamako

Pr El-Hassan-BOUQUENTAR, Université Mohammed V à Rabat

Pr El Mostafa REZRAZI, Université Mohammed V à Rabat

Pr Rachid El HOUDAÏDUI, Université Mohamed VI

Pr Laurent GOETSCHER, Université de Bâle, Suisse

Dr Jon-Hans COETZER, Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR)

Dr Birama Apho LY (Maître de Conférences Agrégé), Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako-Mali

Dr Attaher A. MAIGA (Maitre de Conférences), Ecole de Maintien de la Paix, Alioune Blondin Bèye, Centre d'Analyse de de Recherche de l'Espace Sahélo-Saharien (CARESS), Bamako-Mali

Dr Modibo DIARRA (Maitre de Conférences), Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, et CARESS

❖ **Membres du comité de lecture**

Pr Bréma Ely DICKO, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Idrissa Soïba TRAORE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Sidi Lamine BAGAYOKO, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Mamadou DIA, Institut Universitaire de Pédagogie (Mali)

Dr Diakalia SIDIBE, Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Pr Bowendsom Claudine Valérie Rouamba OUEDRAGO, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou (Burkina)

Dr Moussa Martin TESSOUGUE, Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Boubacar SANOGO, Maître de Conférences, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Ibrahim Boubacar SOW, Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Allaye NIANGALY, Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Nouhoum Salif MOUNKORO, Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Mamadou Lamine DEMBELE, Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Ali TOUNKARA, Maître de Conférences, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Moriké DEMBELE, Maître de conférences, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Aboubacar Abdoulwahidou MAIGA, Maître de Conférences, Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de Communication (Mali)

Dr Ibrahima TRAORE, Maître de Conférences, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

2. AGENDA

- **03 avril 2025** : lancement de l'appel
- **25 septembre 2025** : date limite de réception des articles à l'EMP, à l'adresse RevueScientif@empbamako.org (prière de préciser dans l'objet du mail le thème de l'appel à contributions).
- **25 novembre 2025** : retour des textes instruits et notifications aux auteurs
- **30 décembre 2025** : dépôt des textes corrigés
- **30 avril 2026** : publication des articles

3. FRAIS DE PUBLICATION

Les frais de publication s'élèvent à 100.000 Fcfa, répartis comme suit :

- **25000 f non remboursables** (pour l'instruction de l'article, qu'il soit accepté ou refusé)
- **75000 f**, à payer après la notification d'acceptation.

4. NORMES DE PRESENTATION

Les articles proposés doivent être conformes aux normes typographiques et scientifiques (ci-dessous) adoptées par la Revue de l'EMP - ABB.

4. 1. Page de garde et informations liminaires

Le texte doit être précédé des éléments suivants :

Titre de l'article : centré, taille de police 14, gras.

Prénom et Nom de l'auteur : centré, taille de police 12. Une note de bas de page précise le nom de l'auteur de correspondance au cas où les auteurs sont deux ou plus.

Institution d'attache : (département et université) ; centré, taille de police 12.

Adresse électronique : l'adresse électronique du ou des auteur(s) ; centré, taille de police 12.

Résumé de l'article : en français et en anglais, taille de police 12, ne dépassant pas 10 lignes. Le résumé doit permettre une compréhension générale du contenu de l'article, tout en rappelant brièvement les différentes articulations, la méthodologie et les objectifs. Aucune référence ne doit être citée dans le résumé.

Mots clés : en français et en anglais, au nombre de 08, en ordre alphabétique.

Remerciements : taille de police 12, clairement intitulé « Remerciements », cet espace est le lieu de remercier les personnes, les institutions, les bailleurs etc. qui ont contribué au financement de l'étude ou ont facilité la recherche, d'une manière ou d'une autre.

- **Sous-titres/intertitres** : centré à gauche, taille de police 12, gras.

4. 2 Structure des articles

Les articles empiriques obéissent au plan IMRAD

- **Introduction**

Cette section permet de **contextualiser l'étude** de manière générale par rapport au contexte socioéconomique, politique etc. Elle pose **la problématique** et définit **les objectifs de l'étude**, tout en rappelant **les principales parties de l'étude**.

- **Méthodologie**

Cette section précise les méthodes, les techniques, les instruments et les moyens employés pour le recueil des données, leur analyse et leur interprétation. Elle justifie la pertinence du choix desdits méthodes, techniques, instruments et moyens, en mettant un accent particulier sur la pertinence de ces éléments.

- **Résultats ou résultats attendus**

Cette section rappelle les principaux résultats obtenus au cours de l'étude en fonction du thème et de la problématique.

- **Discussion**

La discussion permet de dépasser le résultat des premières analyses effectuées, de montrer les limites et les failles des informations fournies ou de développer les contenus en vue d'une meilleure interprétation scientifique des données recueillies.

- **Conclusion**

La conclusion est aussi importante que l'introduction. Elle rappelle les points saillants du développement, tout en offrant la possibilité de lire clairement les résultats obtenus. Elle permet une prise de position personnelle et propose une ouverture de débat à propos du sujet étudié.

- **Bibliographie**

Cette partie donne les références complètes des travaux (ouvrages, articles etc.) citées dans l'article.

4. 3 Règles typographiques

NB : Pour les articles rédigés en anglais, le titre, le résumé et les mots-clés sont traduits en français.

La longueur de l'article est de :

- 5.000 mots pour les recherches empiriques, les Revues de la littérature, les études de cas, les protocoles ;
- 3000 mots pour les notes techniques ;
- 1500 mots pour les articles de perspective ou de point de vue, les notes d'analyse, les commentaires, les notes à la rédaction, les comptes rendus, les quid et les notes techniques (résumé, tableaux, figures, graphiques, bibliographie, etc. compris) ;
- format A4, Times New Roman, taille de police 12pts, interligne 1.5, justifié avec les marges haut/bas, gauche/droite de 2.5 cm.

4. 4 Tableaux, figures et autres images

Les figures et les tableaux seront insérés mis en annexe sous forme d'image. Chaque figure ou tableau est fourni sans son titre dans un document indépendant sous un format informatique standard (PDF, JPEG, PNG, etc.).

4. 4. 1 Tableaux

- Si le texte comporte un ou des tableaux, ne dépassant pas une page, ceux-ci doivent être insérés dans le texte

- si les tableaux dépassent une page, ils sont mis en annexe, mais appelés dans le corps du texte (voir tableau n^o X).

Les tableaux doivent :

- être accompagnés d'une légende en français ;
- être accompagnés d'une traduction de la légende en anglais.

Les tableaux sont présentés en mode « portrait » comme l'ensemble du texte. Il est conseillé de limiter le nombre et la largeur des colonnes pour que les tableaux puissent être présentés de manière lisible sur un format A4.

4. 4. 2 Figures

Si le texte comporte une ou des figures, celles-ci doivent être mises en annexe :

- être appelées dans le corps du texte (voir figure n^o X) ;
- être accompagnées d'une légende en français ;
- être accompagnées d'une traduction de la légende en anglais.

Les figures seront présentées en mode « portrait » comme l'ensemble du texte. La dimension d'une figure est limitée par la taille de la zone d'impression (15 cm en largeur, 22 cm en hauteur pour laisser la place au titre).

4. 4. 3 Autres images

Toutes les autres images sont mises en annexe et appelées dans le texte (voir l'image n^o X).

Il est rappelé que toute illustration doit être de très bonne qualité afin de permettre une reproduction directe. Aucune retouche ne sera effectuée par l'éditeur. Les illustrations sont publiées en couleur.

Il est de la responsabilité de l'auteur de solliciter de l'éditeur et des auteurs concernés l'autorisation de reproduire toute photo, figure ou tableau déjà publié. La source doit impérativement être mentionnée.

5. REFERENCEMENT

Inspiré du manuel *Les Normes APA françaises. Manuel basé sur la septième édition (2019) des normes APA*, de Justine Debret. Ce manuel est consultable sur le site <https://www.scribbr.fr/wp-content/uploads/2020/09/Manuel-APA-de-Scribbr-7eme-edition.pdf>

Les références de citations en notes de bas de page ne sont pas acceptées. Elles doivent être insérées dans le texte suivant le principe : Nom de l'auteur ; Année, page. (Toutefois, certaines informations complémentaires peuvent figurer dans les notes infrapaginales).

Les citations qui ne dépassent pas 03 lignes sont intégrées directement au texte entre guillemets et celles de plus de 03 lignes sont renvoyées à la ligne avec un retrait de 2 cm à gauche et à droite, et une taille de police 10, sans guillemets.

Les références bibliographiques se présentent selon le modèle ci-après :

Pour citer un(e) :

❖ **Ouvrage**

Nom de l'auteur·e, Initiale du prénom. (Date). *Titre du livre* (édition, volume). Nom de la maison d'édition. Ville

Coulibaly, A. (2017). *Le Postmodernisme littéraire et sa pratique chez les romanciers francophones en Afrique noire*. L'Harmattan. Paris.

❖ **Chapitre d'ouvrage**

Nom de l'auteur·e, Initiale du prénom. (Date). Titre du chapitre. Dans Initiale du prénom. Nom de l'auteur·e & Initiale du prénom. Nom de l'auteur·e (dirs.), Titre du livre (pp. page de pages du chapitre). Nom de la maison d'édition. Ville. DOI ou URL

Sakoun, D. (2012). Cyborg et Cyberpunk. Dans E. Dorlin & E. Rodriguez (dirs.), *Penser avec Donna Haraway* (pp. 123-135). PUF. Paris.

❖ **Article de Revue**

Nom de l'auteur·e, Initiale du prénom. (Date). Titre de l'article. *Nom de la Revue*, volume(numéro), page de pages. DOI ou URL

Hauser C. (2015). L'Exposition de Montréal 1967 : empreinte et matrice d'une francophonie émergente. *Relations internationales*, V. 4 (N^o 164), pages 93 à 104. DOI 10.3917/ri.164.0093

❖ **Article de journal ou magazine**

Nom de l'auteur·e, Initiale du prénom. (Date). Titre de l'article. Nom du journal ou magazine, page.

Mbembe A. (2018). Plaidoyer pour une langue monde. *Politis*, 9.

❖ Page internet

Nom de l'auteur·e, Initiale du prénom. (Date). *Titre du document*. Nom du site. Date portant l'URL.

Chaulin C. (2021). *La guerre froide s'installe à partir de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Elle durera jusqu'à la dislocation de l'URSS en décembre 1991*. GEO. Publié le 14/03/2021- Mis à jour le 14/06/2022 sur <https://www.geo.fr/histoire/la-guerre-froide-resumee-en-11-dates-cles-204041>

❖ Film ou vidéo

Nom du/de la réalisateur·trice, Initiale du prénom. (Fonction). (Date). *Titre du film* [Film]. Nom de l'entreprise de production. URL

Jeunet, J.-P. (Réalisateur). (2001). *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* [Film]. UGC.

❖ Brevet

Nom de l'auteur·e, Initiale du prénom. (Date). *Nom du brevet* (Numéro). Nom de l'entité délivrant le brevet. URL

Blauwhoff, R., Brunaux, Y., & Sivignon, S. (2016). *Enhanced lower deck commercial cabins (U.S. Provisional Patent Application Ser. No. 62/378,957)*. U.S. Patent

❖ Conférence ou communication orale

Nom de l'auteur·e, Initiale du prénom. (Date de la conférence). *Titre de la conférence* [Conférence]. Nom de la conférence, Lieu. URL

Platel, H. (2014, 11 octobre). *Neurosciences et musique, comment la musique modifie notre cerveau ?* [Conférence]. Journée sciences et musique, Le Diapason à Rennes. <https://www.lairedu.fr/media/video/>

❖ Rapport

Nom de l'auteur·e, Initiale du prénom. (Date). *Titre du rapport*. Nom de la source. URL

Vuilletet, G. (2019, octobre). *Promouvoir l'habitabilité durable pour tous*. République française.

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2019/10/rapport_lhi.pdf

❖ **Mémoire**

Nom de l'auteur·e, Initiale du prénom. (Date). *Titre du mémoire* [Mémoire, Nom de l'établissement]. Nom de la base de données. URL

Huijg, N. (2015). *Les déterminants de la demande néerlandaise de dépenses militaires* [Mémoire de master, Université de Rotterdam]. Thesis.eur.nl. <http://hdl.handle.net/2105/30207>

❖ **Thèse de doctorat**

Nom de l'auteur·e, Initiale du prénom. (Date). *Titre de la thèse* [Thèse de doctorat, Nom de l'établissement]. Nom de la base de données. URL

Debret, R. (2005). *Dégradation de l'élastine et régulation des cytokines : rôle dans la réaction inflammatoire liée au mélanome*. [Thèse de doctorat, Université de Reims]. Theses.fr. <http://ebureau.univ-reims.fr/slide/files/quotas/SCD/theses/exl-doc/GED00000239.pdf>

❖ **Dictionnaires et encyclopédies**

- Entrée sans auteur

Ex : Larousse. (2020). Réussite. Dans *Le dictionnaire Larousse* (p. 54)

- Entrée avec auteur et date

Ex : H. Leo (dir.), Carnaval. (1996). Dans *Grand dictionnaire de la psychologie* (p. 54-55). Larousse-Bordas.

- Entrée rédigée par un auteur identifié, sans date (en ligne)

Ex : Duméry H. (s. d.). Paganisme. Dans <https://www.universalis.fr/encyclopedie/paganisme/>

❖ **Application mobile**

Tinder Inc. (2020). Tinder (Version 11.8.0) [Logiciel d'application mobile]. App Store. <https://apps.apple.com/fr/app/tinder/id547702041>

❖ Base de données

Papon, S. (2020, 11 février). En 2018, quatre personnes sur dix se marient dans le département où elles sont nées [Base de données]. INSEE. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4303856>

❖ Vidéo YouTube

Thavaud, N. (2020, 24 janvier). NORMAN - LES ANNÉES 2000 [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=KNyFO7RMhmA>

❖ Webinaire

Mercatilli, N. (2019, 7 octobre). Les stratégies de netlinking qui fonctionnent et qui ont de l'avenir [Webinaire]. Rank4Win. <https://rank4win.fr/wordpress-seo-plugin-un-nouvel-outil-seo-2019-ultra-puissant/replay-webinar-rank4win/>

NB :

- ✓ Ne Citez que les références dans le texte.

Il est conseillé de ne pas citer les textes sous presse

Références bibliographiques

- Asiwaju, A. I. (1985). *Partitioned Africans: Ethnic Relations Across Africa's International Boundaries, 1884-1984*. University of Wisconsin Press.
- Bach, D. C. (1999). "Regionalism in Africa: Integration and Disintegration." *Review of African Political Economy*, 26(79), 311–328.
- International Crisis Group (2021). *A Tale of Two Borders: Managing Security and Integration in the Sahel*.
- Union Africaine (2016). *Programme frontière de l'Union africaine : Progrès et Perspectives*.
- UNECA (2019). *Facilitating Cross-Border Trade Through the African Continental Free Trade Area*. Nations Unies.
- Zartman, I. W. (2015). *Boundaries in Question: Strategies of Border Management in Africa*. Palgrave Macmillan.
- Exploration des approches modernes pour la gestion des frontières africaines.

- Okumu, W., & Oyugi, W. O. (2009). *Borders, Borderlands, and African Integration*. Institute for Security Studies.
- Herbst, J. (2000). *States and Power in Africa: Comparative Lessons in Authority and Control*. Princeton University Press.
- Foucher, M. (1991). *Fronts et frontières : Un tour du monde géopolitique*. Fayard.
- Nugent, P., & Asiwaju, A. I. (2019). *African Boundaries: Barriers, Bridges, and Negotiations*. Routledge.